

Etre indépendant : le principal motif de la création d'entreprise

Isabelle MACHADO
Service Statistique

En 2006, 68 100 entreprises ont été créées en Ile-de-France.

60 % des nouveaux entrepreneurs déclarent créer leur affaire pour assurer leur propre emploi. Le désir d'indépendance (58 %), le goût d'entreprendre (38 %) et enfin l'espoir d'augmenter ses revenus (25 %) sont les principaux motifs évoqués par les créateurs de 2006 (Figure 1).

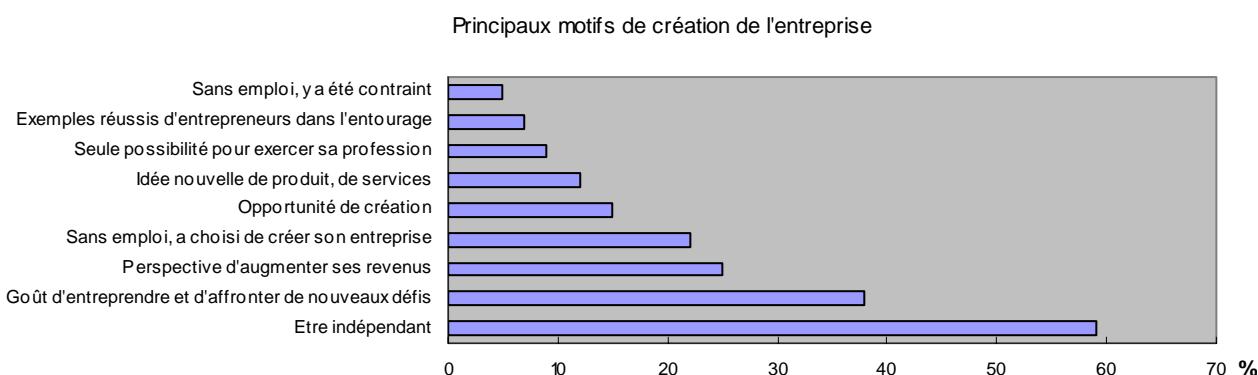
Un tiers des créateurs ont développé leur projet seul (Figure 2).

Pour monter leur projet, les femmes s'appuient davantage que les hommes sur l'aide du conjoint (29 % contre 15 %), tandis que les hommes créent plus souvent leur entreprise seuls (35 % contre 25 %).

Un quart des entrepreneurs ont mis en place leur projet avec un organisme de soutien à la création contre 31 % France entière.

Les créateurs franciliens ont relativement moins bénéficié d'aides publiques que l'ensemble des créateurs français (35 % contre 45 %) (Figure 3).

Figure 1 : Etre indépendant, le principal motif de la création d'entreprise



Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006.
Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogation 1

Figure 2 : 32 % des créateurs d'entreprise ont mis en place leur projet seul
Personnes participant à la mise en place du projet selon le sexe du créateur en 2006

	Avec le conjoint	Avec une autre personne de la famille	Avec une personne de l'entourage professionnel	Avec un organisme de soutien à la création d'entreprise	Avec un spécialiste dans son domaine	Seul	en %
Homme	15,1	23,7	11,6	23,9	21,7	35,4	
Femme	29,3	26,8	11,4	28,9	23,0	24,6	
Ensemble Ile-de-France	19,0	24,6	11,6	25,3	22,0	32,4	
France entière yc Dom	20,5	23,4	11,0	31,0	22,7	29,8	

Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006.
Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogation 1
Note : la somme des pourcentages est supérieure à 100, un créateur pouvant avoir eu plusieurs aides.

Ce sont les créateurs qui étaient au chômage avant de monter leur entreprise qui ont le plus bénéficié d'aides ou d'exonérations publiques. C'est le cas de 65% d'entre eux contre 7 % des anciens indépendants et 21 % des salariés.

La principale aide obtenue est l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (ACCRE).

29 % des créateurs déclarent n'avoir éprouvé aucune difficulté particulière pour monter leur projet (Figure 4). Les difficultés majeures rencontrées au moment de la création sont d'abord liées au règlement des formalités administratives (36 %), puis à la recherche de la clientèle (17 %) et au financement (16 %).

Figure 3 : 35 % des créateurs franciliens ont bénéficié d'aides publiques

Part des créateurs ayant obtenu des aides ou exonérations publiques selon leur situation préalable

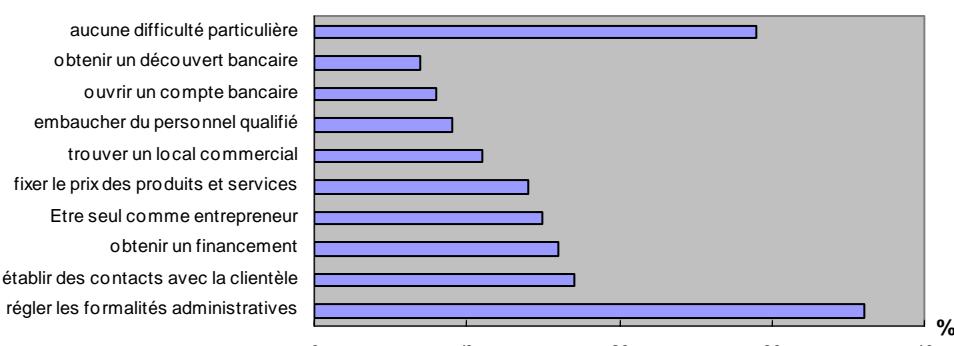
	en %	
	Ile-de-France	France entière
Indépendant	7,5	11,1
Salarié	20,9	28,9
Au chômage	65,4	75,2
Sans activité professionnelle	19,3	27,2
Ensemble	35,2	44,8

Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006.

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogation 1

Figure 4 : 29 % des créateurs n'ont pas rencontré de difficulté particulière à la création de l'entreprise

Difficultés rencontrées à la création de l'entreprise



Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006.

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogation 1

■ Source

Enquête SINE (Systèmes d'Informations sur les Nouvelles Entreprises) : système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans.

L'objectif est de suivre les entreprises créées au cours du premier semestre d'une année par le biais de trois interrogations postales : l'année de leur création, puis au cours de leur troisième et cinquième anniversaire.

Cette étude s'appuie sur les résultats de la première interrogation réalisée en septembre 2006 auprès d'un échantillon de 27 380 entreprises créées au premier semestre 2006 et actives au premier septembre. Ces entreprises étudiées exercent une activité économique marchande et appartiennent au champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services). L'agriculture est exclue.

■ Définition

La notion de création d'entreprise retenue inclue d'une part les créations *ex nihilo* et les réactivations de plus d'un an, mais également les reprises d'entreprises quand il n'y a pas eu de continuité de l'entreprise. Il n'y a pas de continuité en cas de changement d'activité économique ou de changement de localisation de l'entreprise.

■ Pour en savoir plus

Kerjose R. : "Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi", Insee première, n° 1167, décembre 2007.

Guillon-Deshayes N. : "Survie des entreprises créées au premier semestre 2002 : deux sur trois franchissent le cap des trois ans", Insee Ile-de-France faits et chiffres, n° 141, janvier 2007.

Bresner J., Grèsèque F. : « Les créations d'établissements à Paris : un effet modéré sur l'emploi », Ile-de-France à la page, n° 276, janvier 2007.

